

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement - extraordinaire

Procès-verbal
Le 25 juin 2024

1 Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise de présences

1.1.1 Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Stéphane Rochefort		Nerlande Millien	
Sami Tannoury	Marie-Christine Doré			
El Mustafa Jaouhar				
Étienne Lamontagne				

1.1.2 Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
Halimi Feriel	Marique Lamothe	Marie-Josée Lessard		Stéphanie Dubuc
Marie-Claude Lamarche	David Lehoux			

1.2 Vérification du quorum

CÉ 25 juin 2024	Le quorum est atteint à 17 :09
-----------------	--------------------------------

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 mars 2024

CÉ 25 juin 2024	IL EST PROPOSÉ par M Jaouhar et appuyé par Mme Millien que l'ordre du jour soit adopté.
-----------------	---

3 Documents d'admission du programme AIDA

M Rochefort explique les changements apportés aux documents de l'admission au programme AIDA :

- Ajouts des notions de transparence et d'objectivité à la description du processus d'admission.
- Ajout d'une épreuve d'admission au processus d'admission (28 septembre 2024).
- Ajout de la précision que le programme ne s'adresse pas aux enfants qui maîtrisent l'anglais.

- Ajout de l'indication qu'il est requis de prévoir 1h à 1h30 de devoir par jour (à faire pendant la semaine ou la fin de semaine).
- Ajout d'une pige s'il y a plus de candidats de l'école que de places.
- Ajout du pointage des critères sur la grille.
- Ajustement du pointage de l'évaluation du titulaire.
- Recommandation finale retirée de la grille.

M. Rochefort explique que c'est le cumul des points ramené sur 100% est la façon de calculer la note finale d'évaluation.

La notion de seuil quant à la réussite des épreuves devrait être revue.

La numérotation doit être revue.

Certains points de l'article 5 et 7 semblent se répéter.

4 Levée de l'assemblée

CÉ 25 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par M Jaouhar de lever l'assemblée à 17 :48 et appuyé par M Lamontagne

5 Annexe